

# DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DE LA COMMUNE DE LIEUSAIN

DEPARTEMENT  
DE SEINE ET MARNE

Séance du 28 février 2008

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>		
Afférents au conseil d'administration	en exercice	qui ont pris part à la délibération
9	9	5

L'an deux mil huit et le vingt huit février à dix-huit heures quinze, le Conseil d'administration de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour pour défaut de quorum lors de la séance du 21 février 2008, et peut valablement délibérer même si la majorité des membres en exercice n'assiste pas à la séance, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Danièle RIVAUX, Vice-Présidente

**Date de la convocation**

22.02.2008

RIVAUX

**Objet de la délibération**

Rapport d'activité 2007

Des actions « Entr'âge »

N° 6.2008

Présentes : Mesdames AUTOR, EGIDO, FABRIANO, PINEAU,

Absents : Mesdames CHANOT, MOINY, Monsieur LEVY

Absent excusé : Monsieur BISSON

Secrétaire de séance : Madame FABRIANO

Madame la Vice-Présidente du Conseil d'Administration présente aux membres le rapport d'activité 2007 des actions Entr'âge.

Elle propose aux administrateurs de procéder à son adoption.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, valide le rapport d'activité 2007 des actions Entr'âge.

Pour extrait conforme,  
Lieuxaint, le 29 février 2008

Michel BISSON  
Président du C.C.A.S.